

Comité Territorial

Nouvelle Aquitaine / Occitanie



Réunion du Comité Nouvelle Aquitaine Occitanie

Moissac le 4 Octobre 2024

Marc FLEURET, vice-président de la FESC

Christophe VOROS, directeur de la FESC

MOISSAC : Romain LOPEZ, maire et Quentin LAMOTTE, directeur de cabinet

LAYRAC : Rémy CONSTANS et Louis-Pierre PEYRET

MOIRAX : Henri TANDONNET, maire, Philippe GALAN adjoint et référent du CT, Patricia MONTEIL conseillère (Comité Local) et Jean-Paul CABIAC (membre du comité local)

MOUCHAN : Christian TOUHÉ-RUMEAU maire et Christian SAUM- DECUNS adjoint et secrétaire du CT

SAINT-MAURIN : Gérard DEFLISQUE administrateur FESC et Pdt asso des amis de St-Maurin et Jean-Luc FILLATRE

SERIGNAC-SUR-GARONNE : Jean DREUIL, maire, Ghislaine DUROVRAY, adjointe, Françoise LAURENT conseillère départementale et Christine GRESEAU chargée communication du Comité Local

VAZERAC : LESTRADE Christian, maire et Pierre BAFFALIE membre du CL

LAPLUME : Séverine COUDERT, maire est excusée.

Début de séance : **intervention de Romain LOPEZ maire de Moissac**

Après avoir souhaité la bienvenue à Marc FLEURET et Christophe VOROS de la FESC et aux représentants des sites clunisiens, le Maire de Moissac a présenté la candidature de Moissac. Il a rappelé qu'André Malraux lors de sa visite à Moissac avait souligné « le génie clunisien de l'abbaye de Moissac ».

-Rejoindre le comité territorial correspond à une mise en réseau des grandes et petites communes, lesquelles préservent le patrimoine rural.

Il expose à l'assemblée l'attention portée à la poursuite de la restauration de l'abbaye s'élevant à plus de 5 M€ TTC avec en particulier la restauration des tympans, chapiteaux et des 116 colonnes, un chantier de 8 ans jusqu'en 2031. La volonté aussi de rendre les visites plus ludiques en s'adaptant aux nouvelles exigences des touristes.

Intervention du vice-Président de la FESC, Marc FLEURET

Il revient dans le Sud-Ouest après une première visite le 20 juin à Moissac. La FESC assistera le C.T. dans ses démarches. M. FLEURET annonce qu'il a rencontré, la veille de sa venue, la présidente du Conseil Départemental, Sophie BORDERIE qui l'a assuré de l'engagement du département du Lot-et-Garonne pour soutenir la démarche clunisienne.

Comité Territorial

Nouvelle Aquitaine / Occitanie



Marc FLEURET nous fait part de la démission de Rémi RIBEYROTTE de son poste de président de la Fédération. Une élection au sein du conseil d'administration aura lieu le samedi 12 octobre 2024.

Le vice-président rappelle l'importance stratégique des 11 et 12 octobre prochain (festivités des 30 ans de la Fédération) dans le cadre de la candidature d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Séance au cours de laquelle 33 sites fondateurs seront désignés pour une pré-inscription à la candidature.

Plusieurs sites fondateurs devraient figurer en Nouvelle-Aquitaine /Occitanie.

Il reconnaît le travail du comité territorial et des comités locaux et souhaite que l'assemblée générale 2025 se tienne dans le Sud-Ouest.

Les sites qui ne seront pas fondateurs seront sites associés, ils participeront entièrement au projet Unesco.

Philippe GALAN le coordinateur du CT propose que les sites se présentent :

MOUCHAN : le Maire de Mouchan Christian TOUHÉ-RUMEAU. Historique du site : depuis 1089 donation à Cluny, l'importance de la croisée d'ogives, élément architectural unique dans le sud de la France. Il mentionne les liens avec d'autres sites gersois comme Saint-Mont et Montaut les Créneaux ainsi que les projets de liaison des chemins clunisiens de Moirax à Mouchan puis les Pyrénées.

LAPLUME : Philippe GALAN mentionne l'existence d'un site sur l'ancien village de Laplume situé au sud de l'actuel bourg. L'église St Pierre de Cazaux est associée à la fondation du Prieuré de Layrac et administrée par Cluny en 1047. Une église romane avec reconstruction gothique du 14^e siècle. Les vestiges : murs pilastres, façade occidentale et embase d'un clocher mur épais. La mairie engagera une restauration : avant-projet en 2025 et projet de restauration renforcé par un financement participatif comme pour le carillon de l'église Saint-Barthélemy dans le village.

MOIRAX : le Maire Henri TANDONNET rappelle l'adhésion précoce de la commune à la FESC en 1996. Moirax est une sauveté clunisienne depuis 1049 avec le don du seigneur local du Brulhois Guillaume Arnaud. Un an après Moissac, Moirax est fille directe de Cluny. Sous l'administration de l'abbé Hugues de SEMUR au 11^e siècle, le site de Moirax bénéficie des revenus du péage de Lécussan sur la Garonne. L'Eglise actuelle a bénéficié de restaurations successives notamment sous l'impulsion d'André Malraux.

SERIGNAC : Ghislaine DUROVRAY retrace la création de la bastide sous l'abbatit de Hunalde et son église Notre Dame. Sérignac dépend de Layrac puis de Moissac. Le maire Jean DREUIL souligne aussi la particularité de son église à clocher Tors. Le tourisme est important grâce au canal latéral, la voie verte et accueil vélo.

SAINT-MAURIN : Abbaye fondée en 1056 et donnée en 1082 à l'abbaye de Moissac par la famille de LESTRAC sous le régime de la commande. Dispose d'une tour clocher, d'un château abbatial et de ruines du chœur. Une 6^e tranche de travaux est en cours pour préserver les chapiteaux. Chapiteaux remarquables notamment la décollation de St-Maurin (Céphalophorie). Il ne reste que quelques vestiges du cloître. Actuellement le site est sur le chemin clunisien Guyenne Gascogne.

Comité Territorial

Nouvelle Aquitaine / Occitanie



VAZERAC : le Maire Christian LESTRADE mentionne que son église St-Julien est site candidat depuis 2017 avec son clocher barlong. L'église est très grande (peut-être pour l'accueil des pèlerins) à un jour de marche de Moissac par le chemin du Quercy et il est aussi sur le chemin de D'Artagnan. Le but est de se regrouper, de travailler ensemble.

LAYRAC : le maire retrace brièvement l'histoire de l'église St-Martin liée à Moissac. Elle dispose d'une belle mosaïque médiévale biblique représentant « Samson et le lion ». Existence d'un prieuré de l'époque moderne administré par une congrégation qui gère les publications de la presse chrétienne. Le bâtiment est aujourd'hui maison de retraite.

Marc Fleuret : Nous devons continuer ensemble, les standards Unesco doivent devenir les standards des sites clunisiens.

Philippe GALAN déroule un court diaporama qui présente les sites du CT, leur participation aux différentes étapes de la candidature ainsi que le projet 2024 sur « Cluny, le vin en Héritage ». (cf. diaporama joint)

Interventions sur les différentes animations notamment à Mouchan, Sérignac et Moirax... cette année

Intervention de Christophe VOROS Directeur de la FESC.

La candidature des sites est un projet global. Une « candidature en entonnoir renversé », un projet inclusif comme l'était autrefois Cluny. Le titre de la rencontre de Cluny sera « **l'avancée pacifique** ». Les moines de Cluny avaient eu la capacité de tout mettre en place pour maintenir la paix sans les armes. Mise en place d'une liturgie, de la diplomatie, de la gestion des terres. Il en reste des traces sur les territoires. Il faut en faire un sujet de candidature. Tous les sites candidats sont concernés.

La chance de la Fédération c'est d'être un réseau très fourni sur lequel la candidature doit s'appuyer.

La fédération travaille sur une distinction particulière pour les sites associés à l'Unesco.

Sur la trentaine de sites présélectionnés, rien n'est acquis définitivement. Attention des sites non sélectionnés pourraient y rentrer pour le classement final ou d'autres déjà sélectionnés pourraient sortir de cette pré-liste.

Le pré classement entrainera la venue d'experts ICONOS et celle de représentants du ministère de la culture à l'automne prochain. La promotion de cette liste et de la candidature devrait renforcer le dynamisme du projet.

De janvier à juin 2025, des travaux seront engagés avec les comités territoriaux (Fédération et chef de projet) afin de les guider sur le travail à produire. Une nouvelle édition d'une revue sur la candidature est prévue, fin novembre. Chaque site doit avoir un ambassadeur de la candidature. Nous sommes un composant du Bien en série « l'Abbaye de Cluny et les sites clunisiens européens ».

Les atouts de la candidature Cluny : Valeurs de paix, hospitalité, éducation et Europe. Une mobilisation avec d'autres pays européens.

Comité Territorial

Nouvelle Aquitaine / Occitanie



La candidature a un sens sur plusieurs points de vue : patrimoine, territorial, humain ...

Une autre réunion technique doit être menée entre janvier et mai sur un autre site du CT.

Le Vice-Pdt Marc FLEURET rappelle que la dynamique est là.

Discussion libre :

Nécessité d'accroître et rechercher d'autres sites clunisiens pour les convaincre de participer à cet élan.

Une journée des sites clunisiens va être établie.

Projet (Ch. Touhé-Rumeau) de salon des vins itinérant entre les sites clunisiens du CT

Faire la promotion des chemins clunisiens (pied, vélo...) avec un passeport sur le modèle de la crédenciale des chemins de Compostelle. Mise en place de tampon dans chaque site en libre accès (en attente pour la prochaine réunion)

Nécessaire effort auprès des jeunes (cf Cluny kids en Angleterre)

Christian SAUM-DECUNS
Secrétaire Comité Territorial